

# LE JOURNAL DU PCDN

N° 53 - Mai 2011

Plan Communal de Développement de la Nature

Seneffe

## Sommaire

Berce du Caucase: danger!

Seneffe en lutte contre la berce du Caucase... avec vous!

Angle ouvert

Dates à retenir

Envie d'en savoir un peu plus sur la berce du Caucase?

Consultez le site [environnement.wallonie.be/berce](http://environnement.wallonie.be/berce)



Wallonie

## Berce du Caucase: danger!

Une plante nuisible se propage en Wallonie. Son nom : la berce du Caucase. Aidez-nous à limiter son expansion !

Originnaire du Caucase, cette berce géante a été introduite en Belgique dès 1938 pour ses propriétés ornementales et mellifères. Aujourd'hui échappée des parcs et jardins, elle se propage dans l'environnement via les nombreuses graines qu'elle produit. Elle envahit les talus, les friches, les berges des rivières et les prairies humides en Wallonie. Elle affectionne particulièrement les sols frais et riches en nutriments.



Brûlures suite à un contact avec la berce du Caucase

Outre le fait qu'elle étouffe les plantes indigènes là où elle s'installe, la berce du Caucase présente un réel danger pour l'homme. Elle contient des substances

photo-sensibilisantes qui, combinées aux radiations UV du soleil, provoquent de sévères brûlures de la peau.

## Un plan de lutte en Wallonie

Le service public de Wallonie coordonne le recensement et la destruction des populations de berce du Caucase afin de limiter le plus possible sa propagation ainsi que les nuisances qu'elle occasionne. Un plan de gestion se met en place cette année à travers toute la Wallonie, en s'appuyant sur les données de l'inventaire et en collaboration avec les contrats de rivière.



# Seneffe en lutte contre la berce du Caucase... Avec vous!

La Commune de Seneffe a des stations de berces du Caucase, certaines connues depuis des années et traitées par le Service Travaux. Lors de l'inventaire du Contrat de Rivière en 2009, nous avons eu connaissance d'autres stations le long de cours d'eau. Dès l'été 2010, une collaboration s'est installée entre les services communaux et le Contrat de Rivière pour veiller à la destruction des berces. Nos ouvriers ont suivi une formation et mène depuis lors une lutte acharnée contre la berce du Caucase.



La berce du Caucase peut atteindre 4 mètres de hauteur

Vous pouvez collaborer à cette initiative en arrêtant de semer ou de multiplier la berce du Caucase et en détruisant les populations qui se seraient installées dans votre propriété.

## Comment la reconnaître ?

- ✓ La berce du Caucase a une taille comprise entre 1,5 et 4 mètres de haut
- ✓ La tige est robuste, d'un diamètre de 4 à 10 cm à la base, couverte de taches pourpres et de poils clairs.



Tige de berce du Caucase, robuste et couverte de taches pourpres et de poils clairs

- ✓ Les feuilles matures sont dentées et profondément découpées
- ✓ Les fleurs blanches (en juin-juillet) sont disposées en grandes ombelles dont la principale a un diamètre supérieur à 20 cm et comprend plus de 50 rayons.

A ne pas confondre avec la berce commune, plante indigène... de taille plus modeste, elle ne dépasse pas 2 mètres de haut. Ses feuilles sont plus arrondies. L'ombelle principale est composée de moins de 30 rayons.



La berce commune, plante indigène, plus petite

## La détruire mais comment ?

Pas si facile de venir à bout d'une population de berces du Caucase ! La gestion doit être réalisée de manière systématique durant au moins 5 années consécutives, de manière à épuiser toute la banque de graines contenues dans le sol. L'effet de la gestion mise en place n'est donc souvent pas visible à court terme.

Attention ! La plante peut occasionner des brûlures. Avant d'intervenir, protégez-vous soigneusement avec des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements imperméables. Après gestion, nettoyez les outils à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève.

Pour être efficace, il convient de sectionner les racines à 15-20 cm sous le sol avec une bêche. L'idéal est de réaliser ce travail en avril ou mai alors que les plantes sont de petite taille (et n'ont pas encore de fleurs).

Un second passage est conseillé en juin-juillet afin d'éliminer les repousses éventuelles (rares) et de détecter les plantes passées inaperçues lors du premier passage. Cette gestion devra être assurée pendant plusieurs années (vraisemblablement au moins 5 ans).

## Où à Seneffe ?

Le Service des Travaux a commencé la gestion début avril. Le nombre de stations de berce du Caucase est en augmentation. Nous en découvrons de nouvelles régulièrement.

A ce jour, ont été localisées les stations suivantes :

- ✓ Rue de Renissart
- ✓ Le long du ruisseau de Renissart
- ✓ Le long de la rue Etienne Philippe et au début de la rue du Sart
- ✓ Le long de la rue de Rosseignies
- ✓ Rue Félix Laurent
- ✓ Le long du ruisseau de Rosseignies
- ✓ Rue des Carrières
- ✓ Rue du Bon Conseil.

Il est important et urgent d'agir ! Les divers services publics sont conscients du problème et vont intervenir sur les terrains dont ils ont la gestion.

De nombreuses stations - certaines particulièrement denses en berce du Caucase - se situent sur des terrains privés. Les propriétaires doivent veiller à leur élimination dans des conditions adéquates afin de limiter l'invasion de cette plante.



Les feuilles de la berce du Caucase dentées et profondément découpées

Nous avons besoin de vous. Signalez sans tarder toute observation de cette plante dangereuse !

Cécile Alphonse, conseillère en environnement  
064/52.17.28 - c.alphonse@seneffe.be

Freddy Haubecq, resp. des espaces verts  
0478/32.85.90 - f.haubecq@seneffe.be



Les ombelles de la berce du Caucase ont un diamètre de plus de 20 centimètres

## Actions communales en cours :

- ✓ Gestion régulière par les services communaux
- ✓ Formation du personnel
- ✓ Inventaire précis des stations de berces du Caucase
- ✓ Campagne de sensibilisation générale
- ✓ Courrier d'information dans les quartiers les plus touchés
- ✓ Courrier de mise en demeure d'éradiquer les berces du Caucase aux propriétaires de terrain où elle a été répertoriée
- ✓ Vote prochain d'une ordonnance de police « plantes invasives »

En cas de contact avec la sève, lavez la peau avec de l'eau et du savon et évitez la lumière du soleil pendant quelques jours.

En de brûlures importantes, consultez votre médecin sans tarder!

# Angle ouvert

## Cellule de coordination du «Contrat de Rivière Senne»

Acte fondamental : le «Contrat de Rivière Senne» est un partenaire du PCDN, au même titre que le PCDN et la Commune de Seneffe sont des partenaires du «Contrat de Rivière Senne». Selon la Région wallonne, un «Contrat de Rivière» consiste à rassembler autour d'une même table tous les acteurs d'un bassin hydrographique dans le but de créer ensemble un programme d'actions pour restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau du bassin. L'établissement du programme - ainsi que son suivi - se fait grâce au travail d'une cellule de coordination. Le «Contrat de Rivière Senne» couvre 19 communes sur 2 provinces.

La cellule de coordination du «Contrat de Rivière Senne» est composée de :

Carole Van Roy (coordinatrice, administrateur-délégué) gère le planning de l'équipe, les différents groupes de travail, sauf le «groupe agriculture» (Caroline et Dominique), les outils de communication et le suivi de l'éco-cantonnier.

Marie-France Altenhoven, «Madame animations», coordonne le planning des activités avec les écoles, anime elle-même et forme les animateurs bénévoles, apporte un appui dans certains groupes de travail et les contacts avec la Flandre.

Caroline De Jonghe - bras droit de Carole - s'occupe de l'inventaire de terrain et du suivi administratif (avec Annick), ainsi que de tout ce qui est scientifique.

Dominique Baeyens - guide-nature passionnée -

animatrice au départ, elle gère actuellement la coordination des plans de lutte contre la berce du Caucase (formation des agents publics, sensibilisation et actions sur le terrain).

Annick Loze - «Madame Communication» - gère la communication sur les événements et l'administratif, s'occupe d'un projet de «balades au fil de l'eau».

Marc Plasman, éco-cantonnier, est la plus récente recrue. Mission : entretien des cours d'eau de 3e catégorie, inventaire des zones de rétention potentielles (lutte contre les inondations), gestion sur le terrain de la berce du Caucase (l'homme de terrain par excellence).

Sur Seneffe, cette équipe a contribué à : l'inventaire des points noirs sur nos cours d'eau, la sensibilisation via des stands lors de rallyes et de diverses activités du PCDN, l'organisation de balades « nature » (Journées wallonnes de l'eau), la formation des jeunes par des animations, l'édition d'un dépliant sur l'ancien canal, la gestion de la berce du Caucase. Un bilan méritant d'être épinglé, d'autant que les projets abondent : inventaire des zones humides, informations pour les agriculteurs ... et vos suggestions éventuelles.



L'équipe du Contrat de Rivière avant l'arrivée de Marc (de gche à drte: Annick, Marie-France, Carole, Caroline et Dominique)

## Dates à retenir

**Le samedi 18 juin de 14 à 17h**, «Après-midi portes-ouvertes» au rucher didactique (animations sur les abeilles, démonstration...) - Grande Marie à Seneffe

Contacts: Service Environnement - 064/52.17.26

**Du 1er juin au 15 juillet**, enquête publique "Natura 2000" - "Bois d'arpes et bois de l'Hôpital" et "Canal souterrain de la Bête Refaite" - Infos: 064/52.17.26

Contacts: Service Environnement - 064/52 17 26

Editeur responsable: Y. de Valeriola, Echevin de l'Environnement  
21, rue Lintermans - 7180 Seneffe

Photos: Loughborough University (page 1), C. Alphonse (pages 2 et 3),  
Contrat de Rivière (page 4)

Avec le soutien du Service Public de Wallonie



Wallonie